				ORIGINE							!	Commune				THEME RETENU								précision
				17	25	0	2	8	52	9	9	32	13	16	1	43	10	22	32	0	41	17		
N° d'ordre	DATE	IDENTITE	résumé des observations sur registres, mails , courriers, etc,,,	registre dématérialisé	registre papier	mail	courrier postal	courrier remis	particulier	association	pièce jointe	Villedieu	Niherne	Autre	INCONNU	D UP	Accès parcelles	ENVIRONNEMENT	GENERALITE		pour ou plutôt pour	Contre ou plutôt contre	ne se prononce pas	NOTER LA COMMUNE " AUTRE "
1	8/3/21	Mr Gérard COULON	Le tracé de la déviation se trouve sur deux importants sites archéologiques, le site du Bois Moret (âge de bronze et âge de fer) et le site de Bourbonnais, Des fouilles sérieuses devront être réalisées avant la réalisation de ce chantier!		1					1				1		1		1			1			Argenton
2	8/3/21	Mr Luc MABILLE	Les sites archéologiques du bois Moret et du bourbonnais ont fait l'objet d'articles dans notre bulletin annuel; des fouilles sont préconisées avant travaux sur ces sites! "Dossier papier joint"		1					1	3			1		1		1			1			Buzançais
3	8/3/21	Mr Jacques DE VERNEU	Le tracé se situe sur deux sites connus: bois Moret et Bourbonnais et possiblement au croisement de voies romaines, des fouilles devront être réalisées! "dossier numérique joint (clé USB)"		1					1	1			1		1		1			1			la Chapelle Orthemale
4	10/3/21	Mr Jacques DE VERNEU	Confirmation de sa visite du 8 mars, rappelle qu'il serait plus judicieux d'explorer certains timulis par des fouilles méticuleuses. En PJ 4 photos tirées du document remis le 8 mars.	1						1	1			1		1		1			1			la Chapelle Orthemale
5	12/3/21	Mme Aurore DUTEIL	Favorable à la déviation	1					1			1				1					1			
6	12/3/21	Mme Andy MARQUANT	Favorable à la déviation	1					1			1				1					1			
7	12/3/21	Mme Lucile BARRE	Ce projet d'envergure est une véritable catastrophe écologique. Pas seulement les 7 KM impactés, mais tout le territoire environnant, la déviation va découper des terres cultivables ainsi que des bosquets, véritables refuges pour les animaux, je comprends le besoin ressenti par les personnes du bourg, mais cette solution n'est pas la bonne écologiquement et économiquement parlant, car il n'y aura pas que les camions qui passeront par cette déviation et ce seront des centaines d'automobilistes qui ne consommeront plus sur la commune. Pourquoi ne pas mettre en place un plébiscite laissant le choix aux habitants!!	1					1			1					1			1				
8	12/3/21	ANONYME	Je suis favorable à la déviation mais est-ce bien judicieux de faire les entrée/sortie dans Chambon. Si l'on dévie Villedieu il faut rester dans la même optique pour Chambon et contourner le hameau -pour éviter le danger des virages et respecter le calme des habitants- pour ressortir à l'entrée de la ligne droite mais peut-être que cela généralt pour le projet des éoliennes.	1					1						1						1			
9	12/3/21	Mr COULON	dépôt des documents justifiants son intervention lors de sa venue à la première permanence: position des sites, plans, références . et commentaires		1					1	1			1							1			Argenton
10	16/3/21	Mr PAILLAUD José	très favorable à cette déviation: cela permettra un centre ville agréable		1				1			1				1					1			
11	16/3/21	Mr CARNET Philippe	Commerçant et habitant de Villedieu depuis 31 ans, favorable à ce projet de déviation pour mettre fin à la dangerosité de la circulation des camions particulièrement, et, réduire la pollution liée au trafic routier, la dégradation des chaussées et des réseaux, et, améliorer l'attractivité de la commune !!!	1					1			1									1			
12	16/3/21	Mr MARTIN Olivier	EARL les acacias, se préoccupe de l'avenir des accès aux parcelles qu'il cultive dans le secteur du Boulonnais		1				1				1										1	
13	16/3/21	Mr GUILLOT Aurélien	Propriétaire d'une parcelle acquise depuis peu, qu'il cultive, sur laquelle il y a des arbres fruitiers, qui est clôturée, où il y a un point d'eau. Est opposé à ce projet de déviation dans le tracé proposé qui coupe sa parcelle.		1				1				1					1					1	

14	16/3/21	Mr GUILLOT René	Contre cet ouvrage qui va le contraindre à faire un détour pour se rendre à sa parcelle qui va se retrouver de l'autre côté de la déviation.		1				1				1				1		1				1	
15	16/3/21	Mr BALDOMIR Robert	propriétaire d'une parcelle impactée par le tracé en projet, demande le déplacement d'une vingtaine de mètres de celui-ci. Il va communiquer un plan à cet effet !!		1				1				1						1					
16	16/3/21	Mme DANGERS Pierrette	Souhaite vivement et depuis bientôt 37 ans que la déviation pour les camions surtout se réalise bientôt que d'ici là des commerces à Villedieu continuent de s'implanter		1				1				1								1			
17	20/3/21	S. LEVADOUX	Que cette déviation soit mise en fonction , pour le bien être des Théopolitains et la "revendu centre ville. Merci		1				1				1			1			1		1			
18		JY COUSINARD	Que ce projet aboutisse enfin pour que les riverains puissent vivre normalement à l'abri du bruit incessant des milliers de camions qui défilent jour et nuit devant nos fenêtres. Sans parler de l'insécurité au goulet d'étranglement en début de centre ville où les rétroviseurs de deux camions qui se croisent sont à peine séparés de 30 cms . Pour toutes ces raisons je me suis résolu à quitter Villedieu au cas où cette déviation ne verrait pas le jour.		1				1			1				1			1		1			
19	24/3/21	Marc CHEZELLE	Demande de renseignements		1				1					1		1			1		1			
20	23/3/21	Isabelle CARNET	Me rendant depuis 30 ans à mon travail de Villedieu à Châteauroux et retour chaque soir, le danger a augmenté considérablement à cause d'un trafic poids lourds dans les deux sens qui s'est surmultiplié. Les camions quand ils se croisent , se frôlent et penchent vers le trottoir, les rendant impraticables avec des enfants ou une poussette, sans parler de leurs énormes émanations que tout le monde respire.. La cadence de ce trafic entraine un bruit infernal perturbant la vie au quotidien. Pour toutes ces observations je suis 100% favorable à cette déviation qui va ensuite rendre Villedieu , attrayant et dynamisera économiquement tout son tissus local et périphérique.	1					1				1			1			1		1			
21	24/3/21	Jeannine CHATELAIN	Avis favorable pour la déviation de Villedieu		1				1			1				1			1		1			
22	24/3/21	DESBAS	avis favorable pour cette déviation et surtout pour les riverains de Villedieu		1				1			1				1			1		1			
23	24/3/21	Cyril DESBOIS	Cette déviation apportera plus de sécurité et une forte diminution de la pollution sonore.	1					1			1				1			1		1			
24	30/3/21	LEGER Patrick	Messieurs les membres de la Commission d'enquête, Après avoir étudié le dossier soumis à l'enquête publique sur la déviation de Villedieu-sur-Indre, nous avons constaté que l'ensemble des traversées de cours d'eau et notamment celui de la Trégonce était correctement étudié et les aménagements prévus adaptés pour leur préservation. Concernant les différents ouvrages hydrauliques de type "Pont cadre" pour les traversées des fossés d'écoulement, il est indiqué une pente de pose de 0,0015 m/m. Ces pentes devront en fait correspondre aux pentes naturelles rencontrés à chaque site, pour éviter une pose trop "horizontale" qui favorise une érosion régressive aval. Concernant la Trégonce, une attention particulière devra être appliquée lors des travaux, ce cours d'eau comptant des truites et des brochets, voire des anguilles, 3 espèces protégées. Restant à votre disposition, Bien cordialement, Président de L'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique.	1						1			1		1		1			1			
25	31/3/21	Pierre PRINET AAPPMA La Brème	Suite à la consultation des documents, j'émets le même avis que la fédération départementale de pêche de l'Indre notamment sur les prescriptions. Enfin, dans la mesure du possible, j'aimerais être informé des travaux lors de la réalisation des ponts hydrauliques	1						1				1				1			1			
26	30/3/21	MENDEZ Francis	Très bonne initiative qui va sécuriser le centre bourg de Villedieu.		1				1				1						1		1			
27	30/3/21	EMILY Jean -Pierre	propriétaire d'une parcelle impactée par le tracé en projet, demande le déplacement d'une vingtaine de mètres de celui-ci. Il va communiquer un plan à cet effet !!		1				1				1			1		1						
28	30/3/21	BALDOMIR Robert	propriétaire du lot 95, je souhaiterais un déplacement vers le Nord-Est de quelques mètres ne prenant ainsi que le bout de terrain au lieu de le couper en deux. Joint tracé souhaité.		1				1		1		1					1						pièce jointe
29	30/3/21	THOMINE Josseline	propriétaire des lots 181 et 195. pas d'objection au tracé de la déviation. Il s'agit d'un verger entretenu avec des arbres fruitiers. Je ne souhaite pas conserver la partie restante après la construction (trop proche de la voie, pollution)		1				1				1					1			1			
30	2/4/21	Mme CHAUVEAU Elisabeth	exploitante, c'est très bien de faire cette déviation pour Villedieu. Le problème pour nous les agriculteurs c'est comment faire pour la traversée. Nous voudrions pas de STOP. C'est trop dangereux avec du matériel agricole. Nous ne voulons pas créer d'accident. Il faut des ponts sans danger pour tous.		1				1					1					1		1			Chezelles

31	2/4/21	Mtr LUMET Christophe	Président du syndicat mixte des Eaux de la demoiselle sollicite le département de L'Indre pour la prise en compte du déplacement des canalisations d'eau potable dans le cadre des travaux de la déviation de la RD 943. En effet, comme le précise la jurisprudence en matière de création de voie nouvelle ces travaux sont à la charge du département.		1					1	1			1					1		1			Vineuil
32	2/4/21	Mr Hubert JAMET	Je suis propriétaire du parcellaire n° 67. je remarque une voie de déviation sur cette parcelle. A ce jour je ne suis pas intéressé par cette emprise, je ne suis pas vendeur de quelques parcelles que ce soit. Pour ma part quand je cesserai d'exploiter je suis en possession d'un "repreneur". PS : si vous voulez quelques ares avec cette parcelle, je demande l'échange complet de cette parcelle en ayant celle-ci plus près de mon domicile. Sauf erreur de mar part, il doit exister quelques parcelles qui étaient prévues dans cette emprise pour faire des échanges de terrains. Je suis opposé à ce projet de déviation dans son intégralité.		1				1			1				1			1			1		
33	6/4/21	Mme NONET Véronique	LA COLERE GRONDE. Nos élus municipaux , départementaux et régionaux ne sont pas sans savoir les dégâts que peuvent causer une déviation pour les villages qu'elle contourne. De nombreux exemples en sont la preuve autour de nous : Buzançais, Tendu, St Gaultier, Lotiers et bien d'autres encore. Depuis plusieurs années , Villedieu se dynamise, construit et évolue autour de ses habitants, accueille régulièrement une nouvelle jeunesse Théopolitaine qui pérennise ce dynamisme et bien sûr les commerçants et artisans de Villedieu en sont également les acteurs majeurs . Ne les laissons pas détruire tout ce qui a été fait afin qu'il continu faire bon vivre à Villedieu qui ne doit pas devenir un village dortoir gris et sinistre. Il faut que vous sachiez que durant six mois d'une année le tourisme contribue fortement à faire vivre nos commerçants et artisans qui s'investissent pleinement pour satisfaire leurs clients avec de nouveaux services de proximité. Un déviation serait une baisse certaine de notre chiffre d'affaire, et à moyen terme, les rideaux de vos commerces vont se baisser les uns après les autres. Vous l'aurez certainement compris, qui dit plus de commerces et services dit plus d'habitants. Cela s'appelle la désertification rurale. Vous voulez vraiment en arriver là ? Si ce projet de déviation aboutit, l'avenir de Villedieu en tant que village accueillant et dynamique est tout tracé.... Devinez qui subira une hausse de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ? et bien nous les laisser pour compte. Toujours plus de béton, plus de nuisances à la biodiversité, de privation de leurs terres nos agriculteurs qui sont déjà en grande souffrance, plus de modernisme, plus de confort au détriment de notre quiétude, de notre avenir professionnel, de notre vie paisible . NON A LA DEVIATION DE VILLEDIEU, NON A LA MORT DE NOTRE VILLAGE. NON A UNE DESERTIFICATION RURALE PROGRAMMEE. Certains commerçant et artisans en colère.		1			1	1			1				1			1			1		
34	6/4/21	Mr Philippe MOULIN	j'ai vécu dans les années 1970 dans le bourg de Villedieu et déjà l'augmentation du trafic n'allait pas sans poser des problèmes. De nombreux commerces qui existaient alors, combien ont survécu ? L'augmentation de la circulation a bien dû contribuer à leur disparition. Et puis, il y a quand même eu des accidents mortels (avec le décès d'une petite fille en particulier). Il y a un goulet d'étranglement en face du bureau de tabac ou deux bahuts ne peuvent pratiquement pas se croiser. Cet axe routier n'est plus adapté et est à certains moments de la journée particulièrement dangereux. Je vois donc d'un très bon oeil la réalisation, pour l'intérêt général de cette déviation tant attendue.		1				1			1							1		1			
35	8/4/21	Mme Sylvie DELEPINE	Je suis favorable à la déviation de Villedieu, avec le passage croissant de poids lourds, la circulation devient compliquée. Par contre, étant propriétaire de terres touchées par la déviation, ma position est controversée : les jardins-vignes ne connaîtrons plus la tranquillité d'antan, ce havre de paix va être chamboulé par les effets néfastes de cette déviation : bruits, pollution. les accès qui desservent ces jardins vont-ils être modifiés ? Pour les terrains expropriés, quelles sont les possibilités proposées?	1					1					1		1		1			1			Châteauroux
36	8/4/21	Mr CARNET Philippe	Oui à la déviation bien sur , mais peut être faut il envisager de créer des doubles tourne à gauche pour les usagers qui vont entrer sur la déviation ? En effet, des ronds points vont freiner la fluidité du trafic . L'exemple de la déviation de Loches, avec ses ronds points , crée des files d'usagers qui maintenant, repassent dans la ville... A certaines heures, des vraies files sont bloquées à ces ronds points , moteurs tournants, pour redémarrer ensuite en accélérant, créant de ce fait beaucoup de nuisances.	1					1			1				1	1		1		1			

37	8/4/21	Mme LESTAGE aurélie	Conscient de l'intérêt général de ce projet, le Comité départemental de la randonnée pédestre, représenté par Mme Aurélie Lestage, émet un avis favorable pour ce projet. Toutefois, nous tenons à alerter la commune sur le fait que le projet de déviation a un fort impact sur le réseau des itinéraires de Promenade et Randonnée (PR) de la commune. La future déviation va couper des chemins inscrits au PDIPR, entraînant une discontinuité des parcours. Considérant la date de leur création, nous préconisons une refonte du réseau prenant en compte cette nouvelle voie. Le nord de la commune présentant des espaces boisés et agréables pour la pratique de la randonnée, il est important de maintenir un accès (sécurisé) à cette partie de la commune. Le Comité demeure à disposition de l'équipe municipale pour travailler sur de nouveaux itinéraires mettant en valeur les atouts du territoire communal. Tél. 02 54 35 55 63	1						1				1		1		1			1			
38	8/4/21	Mr GUILLOT Aurélien	Je suis propriétaire d'un terrain commune de Niherne AB 179. Je découvre qu'une déviation doit passer en plein milieu de ma parcelle. J'ai entrepris sur ce terrain une permaculture. J'ai investi dans des plants et fruitiers en pleine production. Je suis complètement anéanti par cette nouvelle alors qu'il existe de nombreuses friches de part et d'autre et qui ne sont pas touchées. C'était mon petit coin de paradis et un dérivatif à de nombreux problèmes personnels. Je ne sais plus quoi faire ni vers qui me tourner pour crier mon désespoir. Aussi je m'adresse à vous pour connaître mes droits en la matière et savoir si le tracé peut -être modifié.				1		1		1		1									1		
39	8/4/21	Mr CESTAC François	MAIS où va t'on. En 2021, déposer un avis d'enquête pour de tels motifs. Des personnes s'investissent , plantent des haies en campagne, d'autres font des abris pour animaux et là on nous demande d'être complice à de tel agissement. Tous les jours on nous parle d' extinction d'espèces, en ce moment LA LOI SUR LE CLIMAT". Je doute que l'on vous félicite et que vous trouviez une écoute et un soutien pour cette mort. Non messieurs nous n'aurez pas mon agrément pour ce projet, mais vous pouvez mieux faire.					1	1					1		1		1				1		St Lactencin
40	8/4/21	Mr MARCHAIS Philippe	Vous avez budgétisé la somme de 25 millions plus certainement une rallonge de 5 à 10 millions d'euros. Avec vos collègues des départements voisins et de l'état si chacun apporte une pierre à l'édifice cela pourrait faire une belle somme , alors ne serait il pas plus ambitieux et pertinent de prendre le projet du ferroutage. Je ne vois que des avantages. Nous avons les voies ferrées, les gares. une nette diminution de camions, un désengorgement des routes. Des routes en meilleurs état. Une réduction des émissions de gaz. ..... Alors messieurs un peu de courage, relevons nos manches et prenons ce projet à bras le corps. Dans un avenir proche on pourra dire aux générations à venir , c'est ici qu'est né le ferroutage français. A tout prix , préservons la nature, l'environnement, notre richesse.					1	1					1				1				1		St Lactencin
41	9/4/21	Mrs BARREAU Mathieu et Thomas	Madame, Monsieur, Nous sommes bien conscient qu'une déviation de Villedieu/Indre est importante; cependant nous sommes propriétaire de terrains agricole sur Niherne (AB202, AB203, AB205) et Villedieu (A561, A538, A561, A560, A562, A541, A557, A556, A546, A543, A532, A544). plusieurs questions se posent: le tracé de la déviation coupe notre parcelle en 2 en plein travers, nous allons nous retrouver avec des parcelles en pointe de chaque coté de la route. Que prévoyez vous comme chemin d'accès? Quelles aménagements fonciers prévoyez vous ? sachant que les parcelles se situent dans une zone où la qualité des terres agricoles est très hétérogène. On tiens à souligner que cette parcelle représente 50% de notre SAU. Nous vous remercions de bien tenir compte de nos observations et restons à votre disposition pour plus de précisions. sincères salutations, Mathieu et Thomas BARREAU.	1					1			1				1	1	1			1			

42	1/8/21	Mme ALONSO Mireille	Je suis pour la déviation de notre commune.						1			1				1			1		1			
43	9/4/21	Mr MOREAU Philippe	Favorable à la déviation sous condition 1°) la traversée de la déviation avec des engins de grande longueur sans rond pont me parait difficilement réalisable et très dangereux. 2°) la traversée de la déviation sur le RD 76- lorsque les automobilistes seront sur la déviation, soleil levant et soleil couchant engendrera une grande dangerosité. 3°) aucune information pour le moment sur le réaménagement foncier, ni aucune consultation des agriculteurs. 4°) aucune information sur l'impact écologique des cours d'eau. J'aimerai que les informations sur l'évolution de la déviation soit plus transparente.						1			1				1	1		1		1			sous condition.
44	9/4/21	Mr LIMOUSIN Florent	je suis favorable à la déviation sous condition d'aménagement des intersections avec ronds points ou tunnels ou ponts comme pour la déviation de Buzançais. J'aimerai avoir des renseignements beaucoup plus fréquents sur l'évolution du projet. Je prends la route RD 64 E , 6 à 7 fois par jour , donc je la traverserai très souvent parce que le haras sera coupé en 2 avec du matériel qui peut faire 20 mètres de long (plateau à paille).						1			1							1		1			
45	9/4/21	Mr LIMOUSIN Gérard	Je suis favorable à la déviation sous réserve des aménagements sur le RD 64 E, pour les intersections, ronds, ponts, tunnels ou ponts.						1			1				1			1		1			
46	9/4/21	Mme LOGIE Marine	Tout d'abord je suis favorable à la déviation de Villedieu car la sécurité des habitants et notamment des enfants est primordial. Cependant, j'émets quelques réserves sur la sécurité de cette déviation. Aucun aménagement d'intersection n'est prévu. Un simple Stop permettra de traverser . Etant d'une famille d'agriculteurs, nous empruntons très souvent la RD 64e. Nous circulons avec des véhicules simples mais aussi en télescopique, en tracteur attelé, en moissonneuse batteuse. Connaissez vous le temps pour repartir d'un Stop chargé avec la longueur tracteur-remorque. Un aménagement tel qu'un rond point ou un pont ne serait il pas plus sécurisant pour nous ainsi que pour les automobilistes. La valeur de la vie humaine doit elle être fonction du coût financier et d'un aménagement routier. Sur le RD 64e nous sommes au moins quatre exploitations à emprunter très fréquemment cet axe dont une CUMA..... Je tiens à faire remarquer que sur la déviation de Buzançais plusieurs aménagement ont été réalisés : pont, rond point, voies de déserte et d'insertion. Pensons sécurité dans Villedieu, mais pensons aussi sécurité en dehors de Villedieu !						1			1				1	1		1		1			
47	9/4/21	Benoit Francis. Doucet Xavier.Desbas daniel.Mauré Aurélien.Perou Jessica	J'ai participé au projet de la déviation de Villedieu . Personnellement ayant échoué sur le point de sécuriser les croisements , risques d'accidents élevés, nous vidons demandé des ponts, la réponse a été négative. Puis avec la mise à jour d'un cimetière romain, la destruction d'espèces protégées, des vestiges anciens et peut être d'autres à venir. STOP. Je ne serai pas complice de ce désastre. Faire un contournement . Pourquoi ? Pas d'accident corporel depuis des décennies. Depuis plusieurs années il y a un plan de préservation du foncier agricole, des forêts et espèces protégées. 1 hect disparait chaque jour. Il faut protéger l'environnement et sa biodiversité. Avec la loi sur le climat il faut chercher la solution dans les moteurs électriques ou les camions dans les trains pour réduire la pollution.				1		1			1				1			1			5		
48	10/4/21	Mr Loic COSSET	Maraicher BIO , il possède 2 hect de vignes. Je trouve que le tracé passe trop près de ma parcelle ZP 118/119. Cela va entrainer une pollution phénoménale, une destruction de la faune. On va rencontrer un autre problème pendant les gelées et que l'on est obligé de faire de la fumée pour protéger les vignes. Je souhaiterai que la route soit déplacée à la limite des bois. Sinon je souhaite qu'une haie épaisse soit plantée. Ensuite je trouve aberrant qu'un STOP soit en place sur la route de Chezelle , c'est une source d'accident. Pour moi le projet n'est pas viable, tout est à revoir : la sécurité, la biodiversité. Je suis défavorable pour le moment.						1					1		1		1				1		Chezelles
49	10/4/21	Mr BENOIT Patrick	Non à la déviation de Villedieu. Étant propriétaire de terrains impactés. Nous entendons très souvent parler de la loi environnement, réchauffement climatique, pollution sonore, olfactive, d'écologie avec la préservation de la biodiversité de plus en plus inquiétante. Ne serait il pas judicieux de développer le ferroutage, créer des structures d'accueil spécialisées. les personne impactées voient leur patrimoine dévalorisé avec des parcelles plus petites avec des formes géométrique ne facilantt pas leur exploitation, ces chemins supprimés. Qu'en est il du bilan carbone . Sur l'ensemble de la population de Villedieu , très peu de gens ont répondu , comme ils ne se sentaient pas concernés. Comment accéder à la parcelle 2074.						1					1		1	1	1				1		Jars (18)

50	10/4/21	Mr ERDEVEN Patrick	Ce contournement est une nécessité pour la sécurité (accidents , accrochages) pour le bien-être des riverains(bruit, vibration).De nombreux accrochages sont liés à la circulation des poids lourds dans Villedieu. Il devient impossible de travers la 143, voir dangereux. Je suis pour la déviation. Hier, encore un accrochage, route de Chezelles où un camion a accroché la potence qui supportait les fils électriques et endommagé sérieusement la maison.						1			1				1			1		1			
51	10/4/21	Mr Marie Lionel THURA	Contournement malheureusement indispensable du fait de la politique générale des transports favorisant la route aux dépens du rail. Dommage pour les dépenses engendrées et l'impact sur l'environnement (emprise sur les terres agricoles et pollution.)						1			1				1		1			1			
52	10/4/21	Mr SALADE Fredy	D'accord.						1			1				1			1		1			
53	10/4/21	Mr COLLIN Gaston	d'accord pour le contournement.						1			1				1			1		1			
54	10/4/21	Mme COLLIN Michèle	d'accord pour le contournement.						1			1				1			1		1			
55	10/4/21	Mr BRUNET Gérard	le dossier n'a pas évolué dans son absurdité. Ce dossier initié par quelques agriculteurs, chasseurs avec le soutien sans faille du président du conseil départemental. Le premier tracé qui était le seul valable et satisfaisant. Nous allons gaspiller l'argent public et ce n'est pas acceptable. La pollution environnementale est omniprésente , va polluer le golf, la ferme du haras, les habitants route de Chezelle , les boulonnais, les vignes de Mr COSSET; Quant à la population de Chambon celle -ci est tout simplement condamnée. Comment fait on pour gérer les dizaines de camions en provenance des carrières de Lavaux.					1	1			1				1		1	1			1		
56	10/4/21	Mr MERY Laurent	Nous habitons le Boulonnais, nous constatons que nous sommes sacrifiés. Nous ne sommes pas contre la déviation mais pour quoi la faire passer si près. Vous pouvez la rapprocher de Villedieu sans que cela gêne ses habitants. Nous allons subir beaucoup de nuisances pendant les travaux et après avec la circulation.(route barrées route de Chezelles, nuisance visuelle, pollution de l'air, nuisances sonores très importantes, perte de la valeur de la maison et du terrain.. Il faut absolument éloigner la déviation du Boulonnais et la rapprocher de Villedieu. Mettre des enrobés phoniques aux abords du Boulonnais et au niveau de la route de Chezelle.					1	1			1				1	1	1				1		
57	10/4/21	GFA du Boulonnais	A ce jour en tant que propriétaire nous n'avons eu aucne information stipluiant qu'une route nationale allait passer sur notre propriété!! Sur les parcelles suivantes : A 104-299-354-678,couper par une route nationale, perte de superficie, dépréciation de notre foncier. Comment peut on être satistifait et en accord avec ce contournement.					1	1			1				1	1					1		
58	1/4/21	GAEC Anne de Nieul	nous exploitons 100 hect en six parcelles. Le projet va scinder l'exploitation en deux entrainants : des parcelles et superficies entrainant un surplus de travail, des dédoublements excessifs. Perte de surface, une route nationale à traverser avec un carrefour très dangereux, des risques de salissure des route, des engins agricoles non adaptés au franchissement de cette route. Une non information.					1	1			1				1		1	1			1		
59	10/4/21	Mme laurence DROUIN	je souhaite savoir ce que vous prévoyer pour compenser l'emprise du contournement au niveau des parcelles et destructurées comme par ex la AW71 au lieu dit doit l'orthemale dont je suis prorplétaire.	1					1			1				1	1						1	
60	10/4/21	Mr Pascl AMARY	Avis favorable pour un contournement, mais en qualité d'acteur en milieu rural ,je suis défavorable à ce projet qui est notoirement inachevé en matière de lisibilité pour le monde rural (exploitants agricoles, propriétaires fonciers, et utilisateurs des voies d76,d27,d64e).Ces utilisateurs vont voir se créer des zones accidentogènes très dangereuses (3 doubles tourne à gauche, exemple unique sur la 943, au lieu-dit MONT, traversé par la route allant de St Maur à Déols).Il y a 30 ans à Buzançais on installait 4 ponts et un passage souterrain. La vie humaine était mieux pris en compte . * Autre point non lisible : aménagement foncier jamais travaillé en concertation, étant donné les difficultés liées à l'hétérogénéité des sols. * Exploitation carrément coupée en deux , de nouveaux aménagements routiers non sécurisés. * Toujours pas de lisibilité sur l'impact environnemental malgré le projet qui ne parle que d'écologie sans jamais évoquer l'aspect humain et social. Une solide concertation permettrait sans doute d'améliorer la situation , il est difficile de signer un chèque en blanc ;en plus de l'expropriation	1					1			1				1	1	1	1		1			

61	10/4/21	Mr DROUIN Pascal	Pensez-vous réaliser un passage sur le chemin rural de Niherne à Vineuil pour desservir les parcelles situées en section AB au nord du contournement? Pensez-vous réaliser un passage sur le chemin rural de Villedieu sur Indre à Treuillaud pour desservir les parcelles entre la section AW et la section AB? Que prévoyez-vous pour compenser l'emprise du contournement, au niveau des parcelles exploitées et des parcelles déstructurées? Pour les routes de Villedieu sur Indre, Chezelles et Villedieu sur Indre, St Lactencin il serait plus sécurisant de réaliser des ponts pour limiter le risque d'accident grave en corrélation avec la vitesse plus élevée sur ce parcourt? (ceci s'est déjà produit pour ma part sur la D943, à quel prix estime-t-on une vie ?) Pensez-vous que l'aménagement foncier pourra se faire le plus équitablement possible et sans rallongement de parcourt significatif ?	1									1			1			1				1		
63	10/4/21	Mr Bernard GONTIER	Maire de VILLEDIEU de 2010 à 2020, je félicite Mr Serge DESCOUT à propos de la future déviation.Compliments et remerciements à ses collaborateurs. Villedieu va retrouver non seulement un climat de sécurité mais aussi une vraie qualité de vie. Au niveau sécurité , je formulerais une remarque sur le traitement des intersections entre ladite déviation et les routes de Chezlles et de St Lactensin. Ne serait il pas préférable d'envisager des ronds points plutôt que des tournes à gauche.		1			1	1			1				1			1		1			

Sujet